

Document

Les bandes enregistrées par la police (17.04)

Libération.fr - 15.04

L'Intérieur recense 222 groupes en France, au profil variable. Moins de cinq seraient de véritables gangs.

L'existence de 222 prétendues «bandes» en France dont «79 % en région parisienne», composées de «2 500 membres permanents» et «2 500 occasionnels», de «53 % de majeurs et 43 % de mineurs», que Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, a révélées le 17 mars, amalgame plusieurs types de groupes de jeunes de banlieue.

Le rapport de la sous-direction de l'information générale (Sdig), ces anciens policiers des Renseignements généraux rattachés à la Sécurité publique, a certes pour titre «Phénomène de bandes, état des lieux». Mais la nature de ces «bandes» répertoriées sous le même terme générique par la Sdig ne correspond pas ou si peu à la définition du *Grand Robert* : «Groupe d'hommes rangés sous une même bannière, un même chef» ou «groupe organisé et stable de personnes associées pour quelque dessein.» Si Michèle Alliot-Marie n'a pas fait dans le détail, l'étude confidentielle de la division Dérives urbaines de la Sdig distingue toutefois les 44 % de «bandes organisées, structurées autour d'un leader, souvent violentes et liées au trafic de stup» des 56 % de «bandes informelles sans leader désigné, extrêmement liées à leur quartier et qui squattent les entrées d'immeubles, la voie publique, le métro ou encore la restauration rapide». La grande majorité des fameuses «bandes» françaises ne sont donc, de l'aveu même d'un commissaire spécialiste des violences urbaines, que «des petits groupes de quartier ni armés ni criminalisés mais qui peuvent commettre des actes antisociaux».

«Gradation». De véritables «bandes armées» sur les 222 répertoriées, «il y en a moins que les doigts de la main», selon ce fonctionnaire, soit moins de cinq gangs français. L'étude de trente pages de la Sdig, que le ministère de l'Intérieur ne veut pas divulguer, ferait état de «gradation» et de «nuances» entre toutes ces «bandes», qui s'apparentent souvent à de petits groupes, voire des tríos de potes de cités. D'après le commissaire, «ce rapport n'a rien d'alarmiste mais montre que nous prenons en compte ce phénomène. Une bonne connaissance des bandes de quartiers permet d'éviter le pire. Nous ne voulons pas occulter le phénomène comme l'ont fait les Américains dans les années 80 avec les Latinos. Là-bas, des bandes de quartier sont devenues de véritables réseaux mafieux, comme le gang du MS13, qui désormais regroupe entre 50 000 et 100 000 membres. Les quelques gangs français plafonnent à une cinquantaine d'individus.»

C'est après les incidents du samedi 14 mars aux Mureaux (Yvelines), où un tireur au fusil de chasse a blessé dix policiers attirés dans «un guet-apens», que la ministre de l'Intérieur avait annoncé la teneur de ce rapport sur «les bandes» qui pointait déjà une «accélération de l'usage d'armes à feu contre les forces de l'ordre».

Si l'utilisation de pistolets, revolvers ou fusils pour «monter au braquage», «commettre des faits crapuleux ou des règlements de comptes» entre des équipes adverses, s'avère ancienne et «récurrente» selon la Sdig, on constatait auparavant «des tirs opportunistes de malfrats pour échapper à des contrôles routiers ou d'identité».

Mais la police remarque qu'«un tournant a été amorcé en 2005» pendant les émeutes, puis «un cap a été franchi en novembre 2007» avec «des tirs de plomb et de grenaille qui ont blessé une centaine de policiers à Villiers-le-Bel» (Val d'Oise). C'était la première fois que les policiers essayaient des tirs de cette ampleur dans ces circonstances de violences urbaines. «Depuis, on nous tire dessus avec du petit plomb comme des faisans ou des perdreaux, à Grigny, en Guadeloupe ou aux Mureaux», déplore un haut fonctionnaire de police.

«Guet-apens». Un autre commissaire souligne que «les jeunes sont passés du jet de pierre, du caillassage contre la police au Gomm-Cogne (avec des balles en caoutchouc), au pistolet d'alarme et au fusil de chasse et à des armes à feu qu'ils utilisaient lors d'affrontements entre eux et qu'ils retournent aujourd'hui contre les

forces de l'ordre». Si ces armes ne sont pas les plus redoutables, les policiers craignent toutefois de prendre du plomb lors de «guet-apens», «calculés, imprévisibles et ingérables».